ACTEURS ET ATTENTIFS

DES ACTIONS POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

Dans le cadre du plan national de lutte contre l'isolement des personnes âgées, la municipalité développe plusieurs actions. L'objectif est maintenant de coordonner les différents acteurs du maintien à domicile.

épondre aux besoins des personnes âgées dépendantes est un impératif. Ce constat dressé au niveau national se décline naturellement à l'échelle de la commune. « Permettre aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible à leur domicile est une priorité » précise le maire Yves-Marie Uhlrich.

Dans cette optique, la Ville apporte son soutien aux acteurs du maintien à domicile. Création d'un service de soins infirmiers à domicile, aide ménagère et portage de repas sont autant de services permettant de ne pas rompre le lien avec son environnement.

Pour les personnes isolées, comme le précise Anne-Marie Pionchon, adjointe à la Solidarité, « des moments de convivialité entretiennent le lien social : repas des aînés, colis de Noël, possibilité de déjeuner au restaurant du centre Louise-Coucheroux... »

En outre, le CCAS diligente des visites « de courtoisie » au domicile des personnes qui ne sont pas suivies par les associations, une quarantaine en 2012. Prochainement, un volontaire du service civique prendra ses fonctions. Son rôle sera d'identifier les personnes isolées et de coordonner les différentes actions et les différents intervenants.



PLUS LONGTEMPS CHEZ SOI GRÂCE À LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Nombre de seniors se retrouvent isolés dans des logements devenus trop grands. Une alternative existe pourtant qui repose sur le rapprochement entre deux générations qui ont tout à gagner à cohabiter.

L'association lyonnaise ESDES Inter-Générations travaille à mettre en relation des personnes âgées désireuses d'héberger chez elles un étudiant en échange d'une présence au domicile et de quelques menus services de la vie quotidienne.
Le CCAS d'Écully favorise la création de « binômes » avec une participation financière.

> Renseignements : CCAS d'Écully au 04 78 64 17 00.